

**PROCÈS-VERBAL**  
**Réunion extraordinaire du 17 février 2022**  
**Aux bureaux de la CSFY**

**Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.**

**1. Ouverture de l'assemblée**

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün et du Conseil de Ta'an Kwäch'än.

**1.1 Appel à l'ordre et recensement**

**Présences**

**Commissaires**

Hugo Bergeron  
Jocelyne Isabelle  
Élaine Michaud

Jean-Sébastien Blais  
Vincent Larochelle

**CSFY**

Marc Champagne

Julie Dessureault

**Absence**

Aucune

**1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposition 1082.17.02.22**

Élaine Michaud

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

**1.4 Déclaration de conflit d'intérêts**

Jocelyne est en conflit d'intérêts pour le point 3.4 Étude de faisabilité – Garderie du petit cheval blanc, elle va donc se retirer des discussions et du vote pour ce point.

**2. Délégations - s. o.**

**3. Agenda automatique**

**3.1 Modification budget détaillé 2021-2022**

**Proposition 1083.17.02.22**

Hugo Bergeron

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 adopte les modifications au budget détaillé de la CSFY pour 2021-2022 (voir le budget détaillé en annexe 1).

ADOPTÉE (unanimité)

**3.2 Calendrier scolaire 2022-2023**

**Proposition 1084.17.02.22**

Vincent Larochelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 adopte les calendriers scolaires de l'École Émilie-Tremblay et du CSSC Mercier pour l'année scolaire 2022-2023 (voir les calendriers en annexe 2).

ADOPTÉE (unanimité)

**3.3 Étude de faisabilité – Garderie du petit cheval blanc**

**Proposition 1085.17.02.22**

Hugo Bergeron

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, accepte la recommandation du rapport de faisabilité sur l'Exploration de modèles de gouvernance de la Garderie du petit cheval blanc, ainsi que les étapes et l'échéancier proposé (voir annexe 3).

ADOPTÉE (4 pour et 1 abstention)

**3.4 Étude de faisabilité – Établissement de services scolaires de langue française dans la région de Dawson**

**Proposition 1086.17.02.22**

Élaine Michaud

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, accepte la recommandation du Rapport de faisabilité pour l'établissement de services scolaires de langue française dans la région de Dawson, et mandate sa direction générale d'œuvrer à la création d'une école d'instruction de français langue première homogène dans la région de Dawson pour la rentrée scolaire 2022-2023 (voir annexe 4).

ADOPTÉE (unanimité)

**3.5 Demande de crédits budgétaires 2022-2023**

**Proposition 1087.17.02.22**

Élaine Michaud

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 entérine la demande de crédits budgétaires pour 2022-2023 qui a été préparée en utilisant la formule de financement négociée entre la CSFY et le Gouvernement du Yukon (voir annexe 5).

ADOPTÉE (unanimité)

#### **4. Informations/planification**

##### **4.1 Comité de parents CSSC Mercier**

Vincent a participé à la réunion du comité de parents du CSSC Mercier hier soir. 3 parents et la direction, Daniel Blais, étaient présents. Les parents se questionnent sur le rôle du comité. Vincent leur a dit qu'ils pouvaient eux-mêmes décider de quelle façon ils pouvaient être utiles à l'école. Il a aussi mentionné que si la directive ÉÉT-09-Comité de parents ne convient pas, ils devaient nous le faire savoir et nous donner des pistes. Marc souligne que Myriam Bougie est déjà venue en réunion publique comme délégation pour discuter de cela. Les commissaires lui avaient demandé de nous envoyer ce que le comité aimerait voir comme leur rôle, mais aucun retour de leur part n'a eu lieu. Jocelyne partage que lors de sa participation à leur dernière rencontre, les parents présents amenaient leurs préoccupations personnelles et non pas générales à l'école. Clairement, leur rôle n'est pas bien compris.

Marc va préparer quelque chose pour clarifier leur rôle, le présenter aux commissaires et il pourra le présenter aux parents par la suite.

Les parents ont demandé comment entrer en contact avec les commissaires. Marc rappelle qu'il est très important que les canaux de communication soient respectés. Si les parents ont des préoccupations, ils doivent en parler à Daniel en premier, si pas de résolution, à Marc et les commissaires sont le dernier recours.

Les parents avaient aussi des préoccupations par rapport aux résultats scolaires des élèves qui, selon eux, sont plus faibles comparés aux autres écoles. Suite aux discussions, il a été établi que Marc présentera, pour fin de discussions avec les commissaires, un outil diagnostic des résultats avec comparaison sur plusieurs années sur la numératie et la littératie lors des 2 prochaines réunions publiques (1 sujet par réunion).

La réunion se poursuit à huis clos à 19 h 51.

#### **5. Huis clos**

##### **5.1 Admissions**

Il est proposé de sortir du huis clos à 19 h 53.

##### **5.2 Points provenant du huis clos**

###### **5.2.1 Admission famille Simonet**



**Proposition 1088.17.02.22**

Élaine Michaud


Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Simonet pour Timéo et Lilou, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission  
ADOPTÉE (4 pour et 1 abstention)

**6. Levée de l'assemblée**

Élaine Michaud propose la levée de l'assemblée à 19 h 54.

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Sébastien Blais  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Date

  
\_\_\_\_\_  
Julie Dessureault  
Secrétaire-trésorière

  
\_\_\_\_\_  
Date